



Novembre 2014 - N° 126

L'insertion par l'activité économique en Loir-et-Cher en 2013

Bilan statistique

L'**Insertion par l'Activité Économique** (IAE) a connu de nouvelles modifications réglementaires en 2014. Le décret du 21 février a en effet généralisé l'aide au poste. La réforme du financement de l'IAE s'est appliquée en deux temps : au 1er janvier pour les EI (Entreprises d'Insertion) et les ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion) et au 1er juillet pour les AI (Associations Intermédiaires) et les ACI (Ateliers, Chantiers d'Insertion). Il a en conséquence paru opportun de réaliser un état des lieux de l'IAE en Loir-et-Cher avant la mise en oeuvre de la réforme et d'établir un bilan approfondi à partir des informations collectées pour l'année 2013.

L'analyse s'appuie sur les informations fournies par les **SIAE** (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) par l'intermédiaire de l'outil de collecte en ligne mis en place par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires dans le cadre d'un partenariat avec l'UT Direccte 41 et le Conseil général.

Depuis de longues années, le Loir-et-Cher dispose d'une **palette diversifiée de structures d'insertion par l'activité économique** (18 en 2013). Les différents dispositifs y sont présents. Le **tissu est actif et se renouvelle**. Ainsi depuis fin 2013 jusqu'à aujourd'hui, trois nouveaux chantiers ont été créés : deux par Easy Insertion et un par Kairos. De même, **les activités évoluent** pour tenir compte des nouvelles attentes (récupération et recyclage des déchets, en lien avec le développement de l'économie circulaire) et pallier les problèmes de recrutement dans certains secteurs (restauration, filière bois).

Les structures jouent pleinement leur rôle dans la réinsertion puisque **six salariés sur dix s'orientent vers un emploi ou une formation à l'issue de leur parcours**. Le poids économique du secteur est également loin d'être négligeable : un **chiffre d'affaires de 8,25 millions d'euros** pour 433 000 heures de travail et **1 400 salariés en insertion** (260 ETP) ; à noter toutefois que ces **effectifs se réduisent au fil des années**. Les SIAE emploient également près de **130 emplois permanents** (95 équivalents temps plein) ; ces effectifs sont en **nette progression** au cours des dix dernières années, en raison notamment des exigences accrues d'encadrement professionnel et social.

A l'instar des entreprises classiques, les SIAE éprouvent des **difficultés de recrutement** (pour les salariés en insertion) ; la motivation n'est pas toujours là et les personnes qui sont orientées ont assez souvent des profils qui ne correspondent pas aux activités proposées. Certains types de travaux (bâtiment, maraîchage par exemple) requièrent des aptitudes physiques qui peu-

vent faire défaut ; des problèmes de santé sont d'ailleurs repérés chez 9 % des salariés.

Logiquement, le **niveau de formation est faible** : la moitié des personnes n'ont pas dépassé la fin de scolarité obligatoire. La formation, dispensée le plus souvent en interne, constitue la première réponse : 4 salariés sur 10 en ont bénéficié en 2013 ; pour ¼ d'entre eux, elle portait sur la maîtrise des savoirs de base.

Les **femmes sont légèrement majoritaires** parmi les salariés en insertion. La **proportion de jeunes** de moins de 26 ans est **assez modeste** (environ 20 %), mais **tend à augmenter** régulièrement. On constate à cet égard des relations de plus en plus étroites entre les SIAE et les Missions locales. C'est le cas en particulier pour les ETTI.

Les **bénéficiaires du RSA** occupent plus **d'un tiers des postes d'insertion**. Leur poids s'est nettement accru dans les Associations Intermédiaires depuis la création du dispositif en 2009, passant de 9 % à 24 % en 2013. Dans les autres types de structures, il s'est au contraire amenuisé. Le nombre de **travailleurs handicapés** accueillis s'est sensiblement réduit en 2013.

La construction de véritables **parcours** au sein de l'IAE demeure assez marginale : métiers différents, problèmes de mobilité, sont des freins puissants. En revanche, les partenariats noués avec des entreprises privées (hors clients et fournisseurs) donnent également d'excellents résultats : les périodes d'immersion se sont ainsi fréquemment traduites par des embauches.

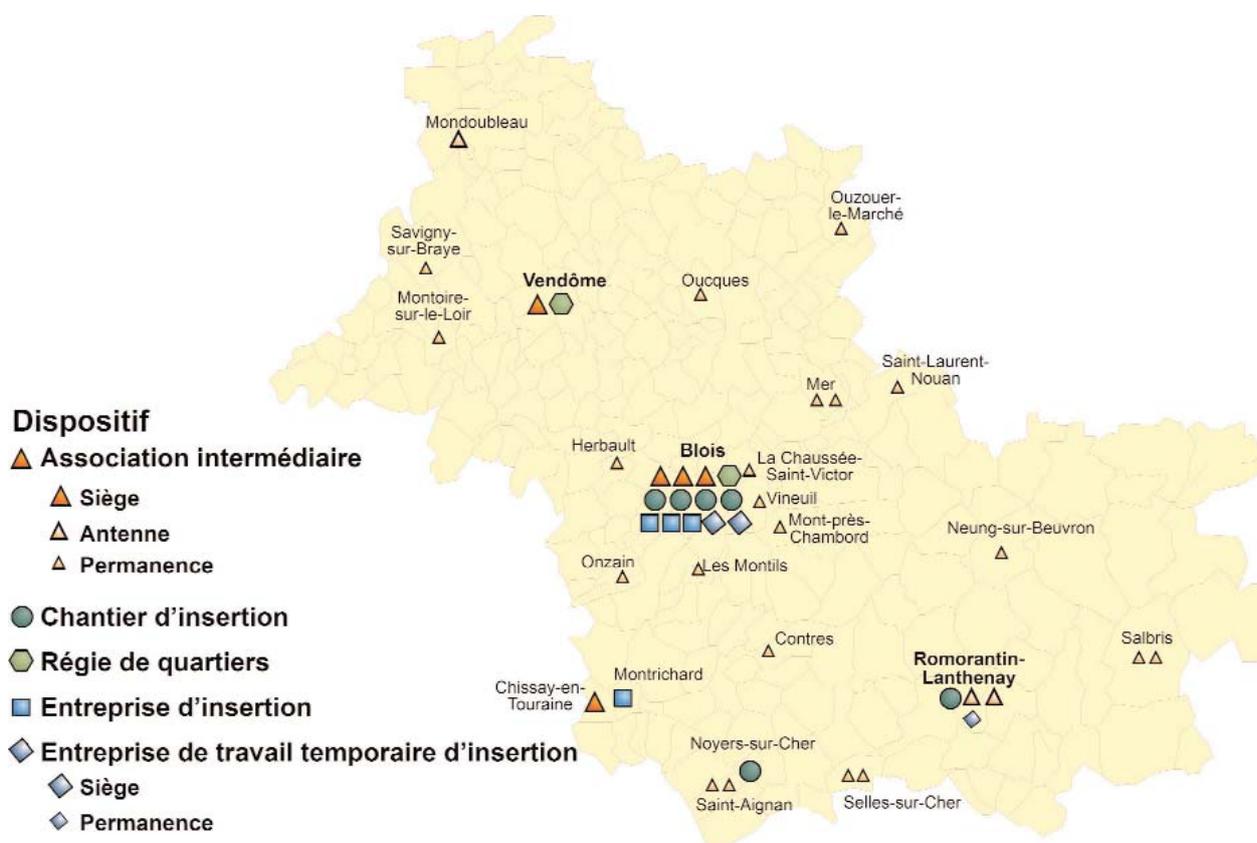
**1 400 salariés
en insertion
en 2013**

Sommaire

Une offre d'insertion par l'activité économique diversifiée	3	Des partenariats réguliers entre structures de l'insertion, notamment en matière de mutualisation	9
Les chiffres-clé de l'insertion par l'activité économique en Loir-et-Cher en 2013	4	1 400 salariés en insertion	10
4 000 heures de travail de plus qu'en 2012	4	Profil des personnes en insertion	11
Nombre d'heures collectées par type de structure - comparaison 2012-2013	4	L'absence de qualification et le manque de mobilité sont les principaux freins à l'emploi	14
Répartition des équivalents temps plein par type d'emploi - comparaison 2012-2013	5	Les parcours	15
Les particuliers sont les premiers clients	7	Des difficultés de recrutement même dans l'insertion par l'économique	15
Un chiffre d'affaires global en hausse	7	L'accompagnement social et professionnel	15
Pérennisation des emplois permanents	8	4 salariés sur 10 ont reçu une formation en 2013	16
Des prescriptions marquées par l'évolution de la réglementation	9	Près d'un salarié sur 2 sort vers l'emploi	17
		16 % des sortants se réinscrivent à Pôle emploi	18

Une offre d'insertion par l'activité économique diversifiée

Localisation des structures d'insertion par l'activité économique au 1/01/2014



D'après sources : DIRECCTE / SIAE

La liste des structures figure en fin de document

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. Elle contribue également au développement des territoires, notamment par la création d'activités économiques.

Les structures de l'IAE constituent l'un des principaux instruments de lutte contre les exclusions. Passerelles et tremplins vers l'emploi, elles s'appuient sur la volonté de créer, pour le public concerné, des postes de travail leur permettant, à terme, de rejoindre le marché du travail.

Principales caractéristiques des différents dispositifs

Dispositifs	Modalité d'intervention des structures	Missions des structures	Statut de la personne en insertion
Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	Les ACI participent et développent des activités à caractère d'utilité sociale. En privilégiant également la qualité de l'accueil, de l'encadrement, de l'accompagnement des personnes et du service proposé.	Sa démarche pédagogique articule les dimensions production, accompagnement et formation. Il associe systématiquement plusieurs partenaires de la vie économique et sociale locale, contribuant ainsi au développement de celle-ci par la réalisation d'une production grandeur nature (dans un contexte d'activité professionnelle réelle).	CDDI avec agrément de Pôle Emploi préalable à l'embauche. Durée de 4 à 24 mois
Associations intermédiaires (AI)	Ont pour objet la mise à disposition à titre onéreux de personnes privées d'emploi et connaissant des difficultés sociales et professionnelles, auprès d'entreprises, de particuliers ou de collectivités locales, pour la réalisation de différents travaux (principalement de l'aide à domicile, nettoyage et de la manutention).	Recrutement de personnes en difficulté d'insertion professionnelle.	Contrat d'usage sous forme de CDD avec l'agrément de Pôle Emploi préalable à l'embauche pour toute mise à disposition d'une durée supérieure à 16 heures hebdomadaire auprès des entreprises. Durée maximum 24 mois.
Entreprises d'insertion (EI)	Entreprises ayant le statut de SARL, EURL ou association qui produisent et commercialisent des biens ou des services. Les secteurs d'activité sont le plus souvent ceux du bâtiment, de l'environnement, du maraîchage biologique du recyclage et du nettoyage	En principe, l'embauche des personnes rencontrant moins de difficultés pour s'insérer rapidement dans le marché du travail. Les salariés sont engagés dans une des dernières étapes du parcours d'insertion.	CDDI avec agrément de Pôle Emploi préalable à l'embauche. Durée de 4 à 24 mois
Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)	Les ETTI mettent à disposition d'entreprises clientes sur des missions d'intérim, des personnes en fin de parcours d'insertion social et professionnel.	Recrute des personnes pour des missions temporaires, proches du marché du travail, qui, en raison de difficultés multiples, ne pourraient être recrutées par des entreprises d'intérim ordinaires.	Contrat de travail temporaire avec agrément de Pôle Emploi préalable à l'embauche. Durée de 4 à 24 mois.

Avertissement

Les divergences apparues dans les réponses aux différentes questions portant sur les **financements publics** ne permettent pas un traitement satisfaisant de cet aspect.

Les chiffres-clés de l'Insertion par l'Activité Economique en Loir-et-Cher en 2013

18 structures dont 7 Chantiers d'insertion, 5 Associations Intermédiaires, 4 Entreprises d'Insertion et 2 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion
8 248 369 euros de chiffres d'affaires déclarés
2 910 552 euros de financements publics déclarés

L'UT DIRECCTE 41 a consacré en 2013 une enveloppe de **848 484 euros** pour les aides aux postes et les aides à l'accompagnement et de **592 819 euros** pour le remboursement des salaires des personnels en contrat aidé (partie Etat).

Le **Conseil général** a alloué un budget global de **646 572 euros**.

Les 18 structures de l'IAE regroupent **127 salariés permanents**
 Ils représentent **94,8 ETP**, dont **48,9 ETP dédiés à l'encadrement et l'accompagnement des personnels en insertion**.

1 403 salariés en insertion (261,5 ETP) en 2013.

122 de moins qu'en 2012. 3^{ème} année consécutive de baisse.

Comme en 2013, le recul concerne en priorité les Associations Intermédiaires et, dans une moindre mesure, les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.

432 998 heures de travail en 2013.

Près de **4 000 heures de plus** qu'en 2012 (+ 0,9 %).

En moyenne, 309,5 heures par salarié, soit 27,4 heures de plus qu'en 2012 (+ 9,7 %).

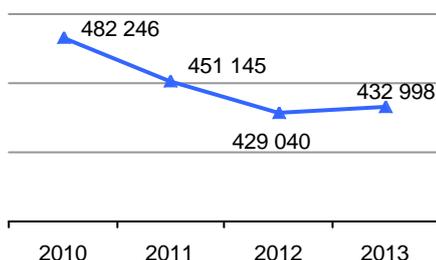
4 000 heures de travail de plus qu'en 2012

➤ Le **nombre d'heures travaillées s'est un peu redressé** en 2013, après plusieurs années de baisse : 3 958 de plus (+ **0,9 %**) pour un total de 432 998 heures.

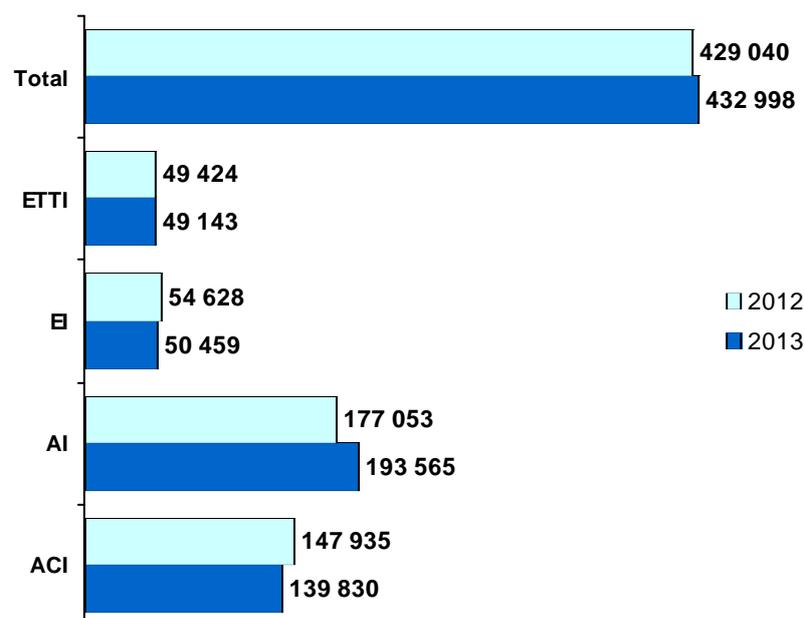
➤ Augmentation pour les Associations Intermédiaires, stabilité pour les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.

➤ Baisse pour les deux autres types de structure.

Evolution du nombre total d'heures de travail

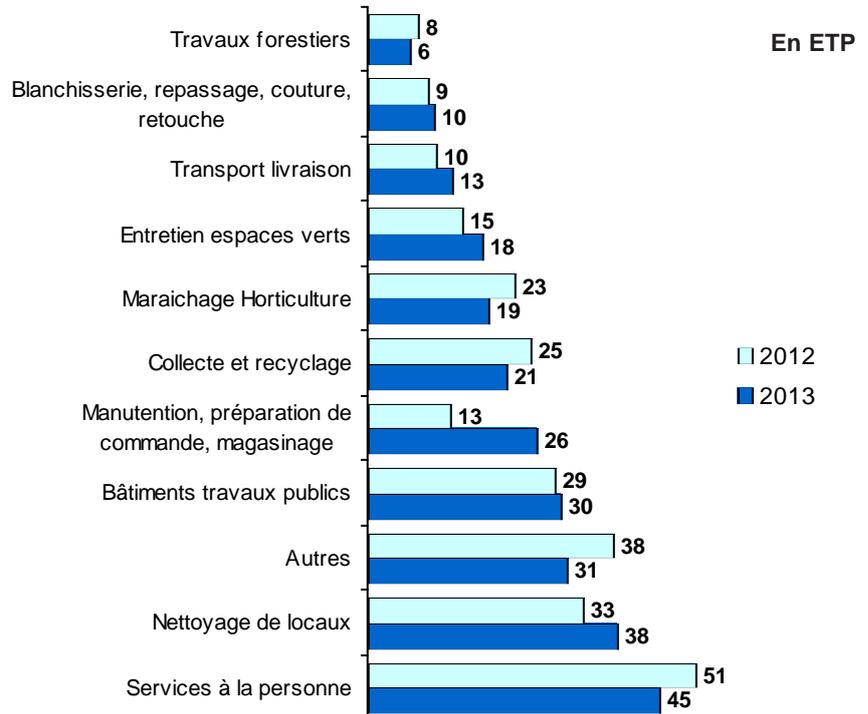


Nombre d'heures collectées par type de structure - comparaison 2012-2013



Répartition des équivalents temps plein par type d'emploi - comparaison 2012-2013

Ensemble des structures en équivalent temps plein

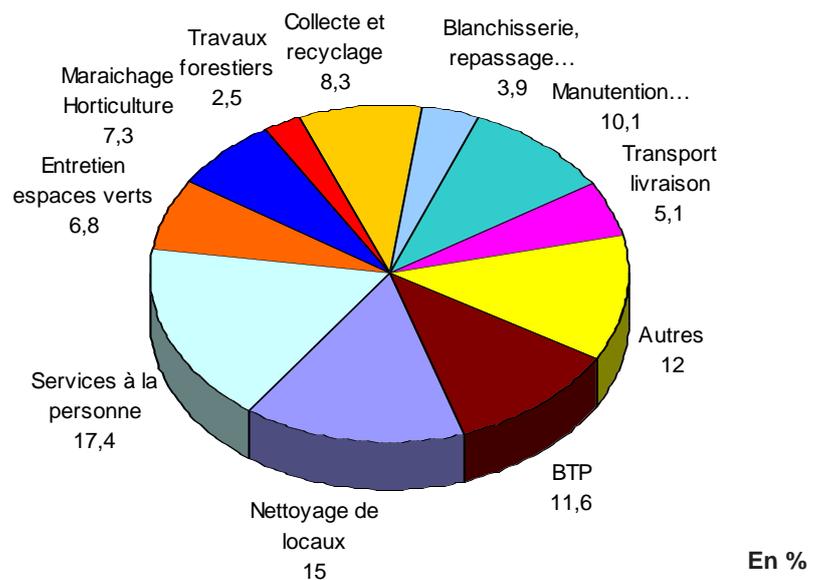


➤ **3 activités dominantes** : les services à la personne, le nettoyage de locaux et le BTP ; les deux derniers ont conforté leur position.

➤ En 2013, la **plus forte augmentation** concerne la **logistique** (manutention, préparation de commande...).

➤ Les activités de collecte et recyclage ont reculé ; la tendance devrait s'inverser en 2014 avec l'ouverture de la **Recyclerie de Vendôme**, créée par la Régie de Quartier et le syndicat VALDEM en décembre 2013.

Répartition par type d'emploi des équivalents temps plein en 2013



Répartition des heures travaillées par type d'emploi et de structure

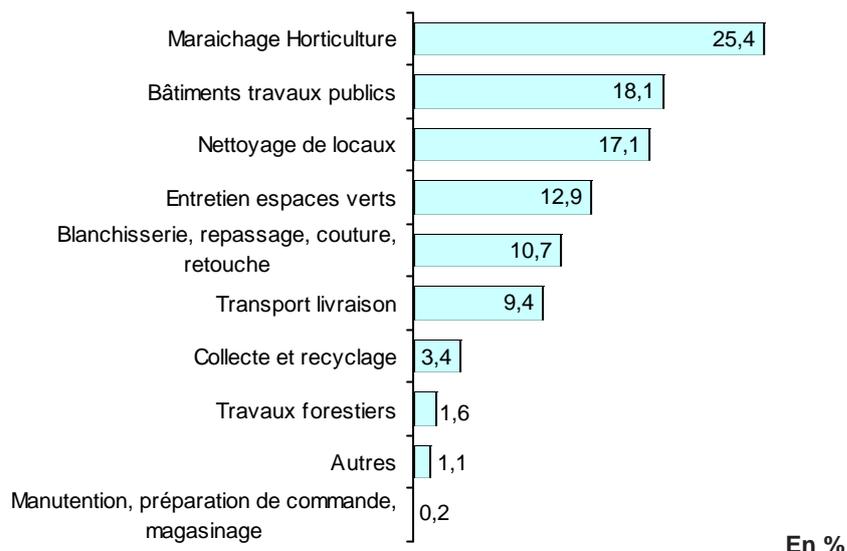
- Les **ACI** étant les structures les plus nombreuses, elles offrent la plus grande palette d'activités.
- Le nettoyage de locaux et surtout le BTP (+ 5 points) pèsent plus lourd qu'en 2012.
- **8 105 heures collectées de moins** qu'en 2012 (- 5,5 %).

- Les **Associations intermédiaires** ont vu leur **activité augmenter** globalement de **16 513 heures** en 2013 (+ 9,3 %).
- Les **services à la personne** sont traditionnellement le secteur où les AI interviennent le plus. En 2013, leur poids s'est toutefois singulièrement réduit, **perdant 8 points** en un an. Un recul avait de surcroît été déjà constaté précédemment.
- La plupart des autres domaines voient à l'inverse croître leur part, à l'exception du BTP.

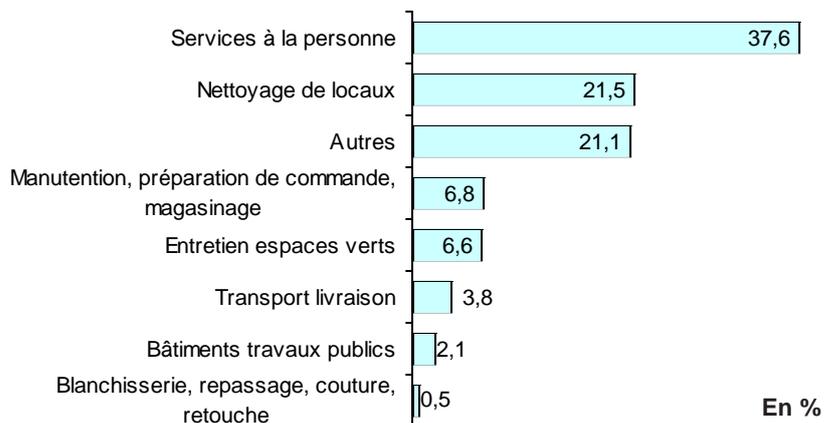
- Les **Entreprises d'Insertion** ont également moins travaillé : **4 169 heures de moins** qu'en 2012 (- 7,6 %).
- La répartition entre secteurs n'a cependant que peu été modifiée. La **collecte et le recyclage** constituent toujours le **principal débouché**.

- Quasi stabilité du volume d'heures collectées par les **Entreprises de Travail Temporaire** : **281 heures de moins** qu'en 2012 (- 0,6 %).
- La répartition entre secteurs est également stable. Le **BTP et la logistique** (manutention...) l'emportent largement.

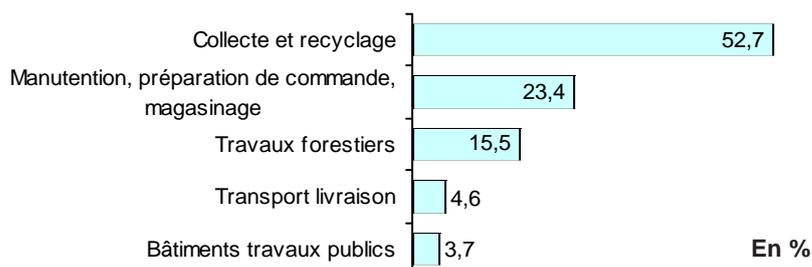
Ateliers, chantiers d'insertion et régies de quartier



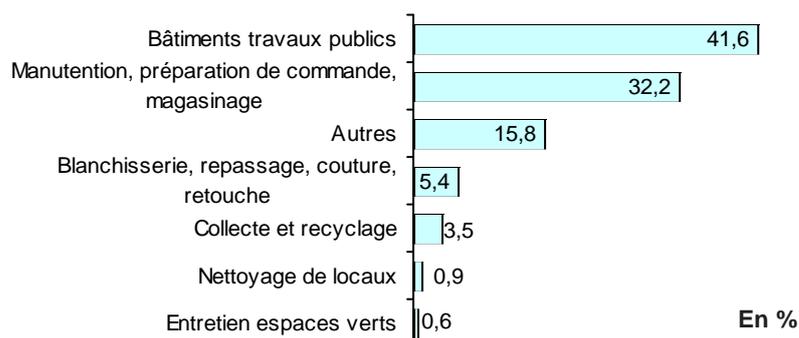
Associations Intermédiaires



Entreprises d'Insertion



Entreprises de Travail Temporaire d'insertion



➤ Plus d'un tiers de l'activité des SIAE provient des **particuliers**. Cette part est supérieure à celle de 2012, mais plus faible qu'en 2009 (39,5 %).

➤ La part des **entreprises** atteint près de **25 %**.

➤ Les **collectivités** prennent une **place** peu à peu **plus importante**, tandis que la prescription en provenance des **associations** ne cesse de **décroître**.

➤ **11 structures** différentes ont eu **accès aux marchés publics** en 2013, le plus souvent en direct.

➤ Les réponses conjointes ont été peu fréquentes.

➤ Selon les structures, ces marchés publics ont **consommé un peu moins de 5 % des heures** effectuées en 2013.

➤ Selon les éléments recueillis, les SIAE ont réalisé en 2013 un **chiffre d'affaires global de 8,25 millions d'euros**, en très légère hausse de **0,2 %** sur un an (en euros constants).

➤ Augmentation de 3 à 5 % pour les ETTI, les ACI et les AI.

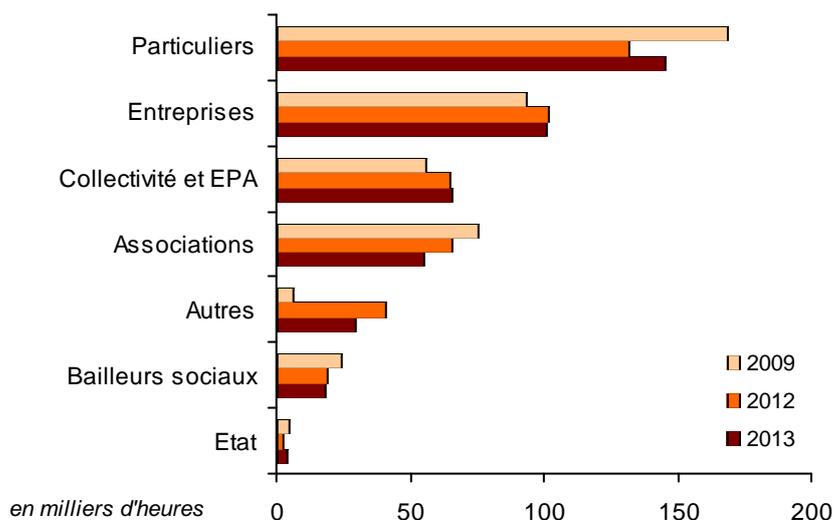
➤ Repli en revanche pour les EI (- 6,4 %). Celui-ci est lié plus particulièrement aux difficultés rencontrées par une des structures.

➤ Le **chiffre d'affaires global est plutôt stable** depuis 2010 ; il oscille entre 8,1 et 8,3 millions d'euros.

Nota : ces chiffres sont à considérer avec précaution, des incohérences apparaissant par rapport aux réponses à d'autres questions.

Les particuliers sont les premiers clients

Répartition des heures de travail par type de clients en 2013 et comparaison avec 2012 et 2009

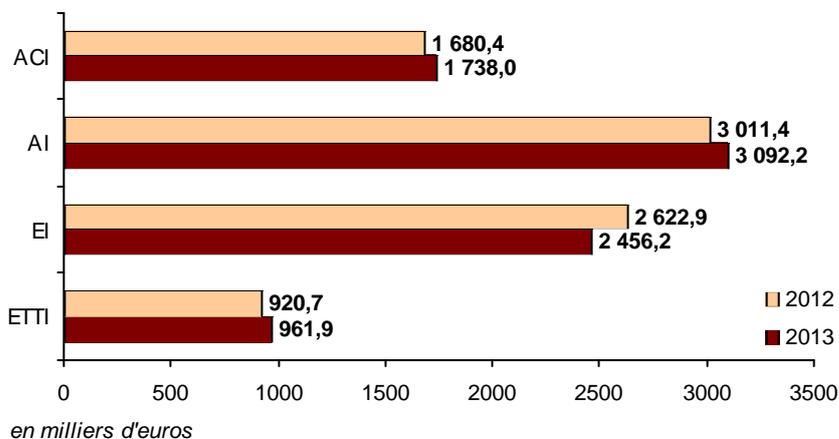


Nombre de SIAE ayant eu accès aux marchés publics en 2013 selon les modalités d'accès

Modalités d'accès	Nombre
Accès direct marchés publics	10
Dont avec clause d'insertion	6
Accès via sous-traitance à marchés publics comprenant clause insertion	5
Accès à marchés publics comprenant clause insertion suite à réponse conjointe avec SIAE	1
Accès à marchés publics comprenant clause insertion suite à réponse conjointe avec entreprises conventionnelles	2

Un chiffre d'affaires global en hausse

Evolution du Chiffre d'affaires selon le type de structure



Plusieurs structures en difficulté

La **moitié des SIAE ont fait état de difficultés financières** en 2013 ; deux d'entre elles ont d'ailleurs été placées en redressement judiciaire. Baisse d'activité, impayés, la conjoncture déprimée a pesé également sur l'insertion.

Pérennisation des emplois permanents

Nombre de structures et de salariés permanents au 31/12/2013

Dispositifs	Nombre de structures	Nombre de salariés	Equivalent Temps Plein (ETP)	Part des encadrants* (ETP)
Associations intermédiaires	5	32	27,2	50,6 %
Chantiers d'insertion, ateliers, Régies de quartiers	7	59	43	57,8 %
Entreprises d'insertion	4	29	19,8	31,8 %
Entreprises de travail temporaire d'insertion	2	7	4,8	83,3 %
Total	18	127	94,9	51,6 %

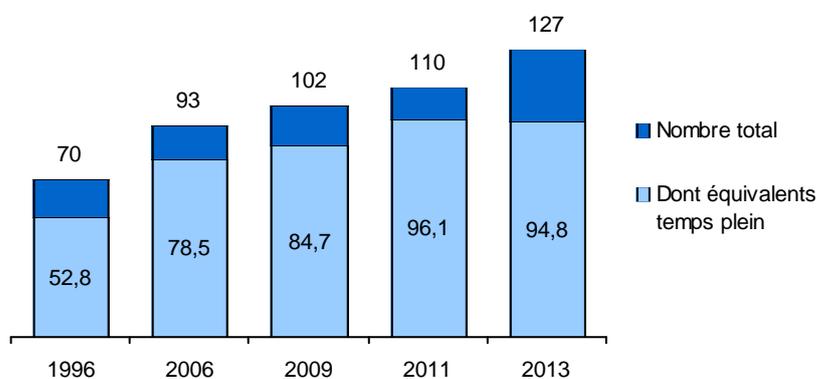
➤ Le **nombre de structures** d'insertion par l'activité économique est assez stable depuis plusieurs années : 18 fin 2013 (comme en 2008).

➤ Des mouvements sont néanmoins intervenus au cours des cinq dernières années : non reconduction du chantier temporaire de la Ville de Blois à partir de 2012, création de l'AI Poly'Val (Chissay-en Touraine) en 2009, ouverture de plusieurs chantiers dont Escale et Habitat en 2013 (chantier temporaire de bâtiment de 8 mois), l'ACI Easy Insertion (restauration et nettoyage de locaux), mise en place par l'association ASLD et Kairos (chantier temporaire de 6 mois de construction de bateaux de Loire) sur 2014-2015.

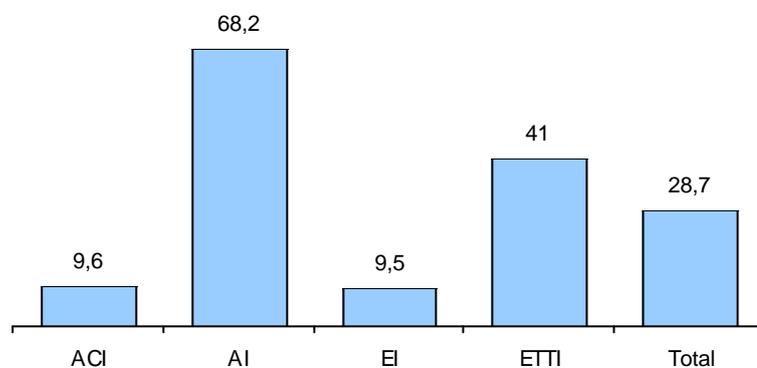
➤ Les effectifs de **salariés permanents** se sont en revanche **nettement renforcés** : 127 personnes fin 2013, en hausse de 36 % en 7 ans (21 % de hausse en équivalent temps plein).

➤ Plus de la moitié des salariés permanents sont encadrants techniques ou accompagnants socio-professionnels.

Evolution du nombre de salariés permanents depuis 1996



Nombre de salariés en insertion par permanent* (équivalent temps plein) en 2013 selon le dispositif



* Encadrants techniques et accompagnants socio-professionnels uniquement

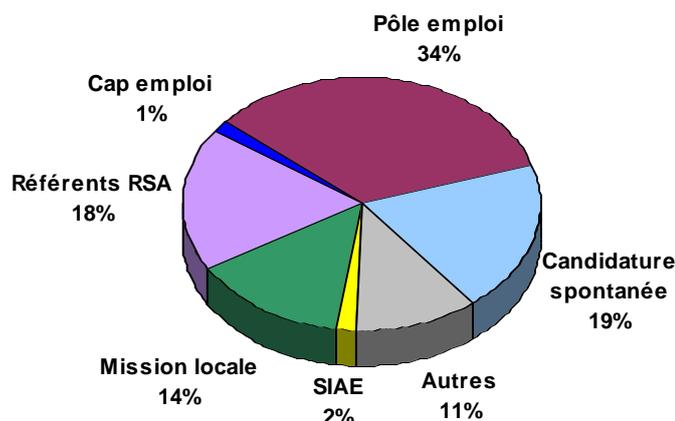
Des prescriptions marquées par l'évolution de la réglementation

➤ Un tiers des salariés est orienté par **Pôle emploi**.

➤ Près de **20 %** des salariés ont effectué une **candidature spontanée**. Toutefois, cette part tend à diminuer, notamment depuis la mise en place d'un groupe de travail sur l'organisation de la prescription. Ce mode est surtout très développé dans les entreprises d'insertion (32 %), où l'on trouve également une forte proportion venant des autres SIAE (21 %).

➤ Les **missions locales** ont vu le poids de leurs prescriptions augmenter fortement dans les ETTI (**39 % en 2013** contre 10 % en 2009).

Répartition des salariés en insertion en 2013 selon l'origine de l'orientation



➤ La **plupart des SIAE** ont noué des **relations de partenariat**, en Loir-et-Cher ou avec d'autres structures d'insertion des départements voisins.

➤ Ces partenariats prennent le **plus souvent** la forme d'une **mutualisation de moyens**.

➤ En revanche, les démarches commerciales conjointes et la co-traitance sont moins fréquentes.

➤ 11 structures ont mis en place de **nouveaux partenariats** en 2013. Ils prennent parfois la forme d'une participation à des groupes de travail thématiques (filrière bois), territoriaux (Groupement des entreprises du Romorantinais) ou de rapprochement avec des organisations patronales pour la construction de parcours.

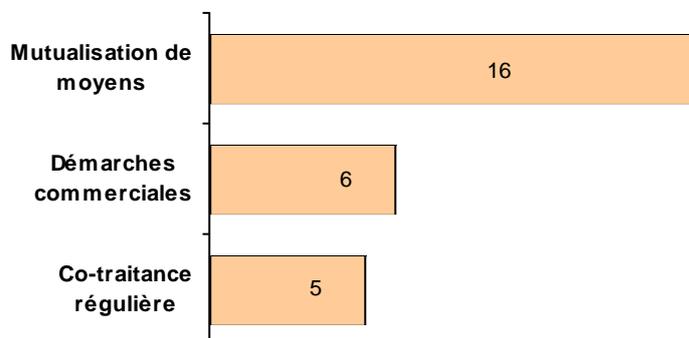
➤ 9 structures ont réalisé des **parcours inter SIAE** en 2013 (une trentaine de parcours au total). On remarque que suivant les types, les choix sont logiquement différents : les EI privilégient les parcours en amont (avant l'entrée dans la structure), tandis que les ACI organisent des parcours de sortie (aval). Les prescriptions inter-SIAE sont très rares et ne progressent pas.

➤ Une douzaine de structures ont déclaré avoir des **contacts avec des entreprises** (hors de leurs clients et fournisseurs). Trois d'entre elles ont mis en place une co-traitance (E&S Sologne, SNR41 et Environnement 41). Certaines ont organisé des visites d'entreprises ou des actions de formation dans des entreprises.

➤ De plus en plus de structures essaient d'engager des contrats avec des entreprises de droit commun, qui se traduisent en majorité par des **période d'immersion (PI)**.

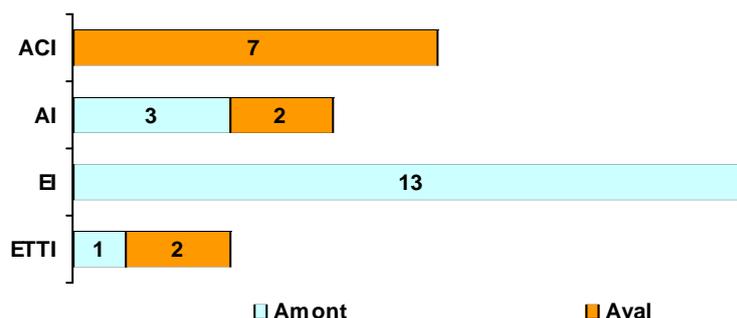
Des partenariats réguliers entre structures de l'insertion, notamment en matière de mutualisation

Nature des partenariats



En nombre de citations - plusieurs réponses possibles

Nombre de parcours inter-SIAE réalisés en 2013



L'insertion génère plus de 260 emplois en équivalent temps plein

Nombre de salariés en insertion par dispositif en 2013

Dispositifs	Nombre de personnes ayant travaillé	Equivalent Temps Plein (ETP)
Ateliers, Chantiers d'insertion, Régies de quartiers	239	76,8
Associations intermédiaires	940	120,5
Entreprises d'insertion	60	33,5
Entreprises de travail temporaire d'insertion	164	30,7
Total	1 403	261,5

➤ **1 403 personnes ont travaillé** par l'intermédiaire ou au sein d'une structure d'insertion en 2013 (hors effectifs permanents).

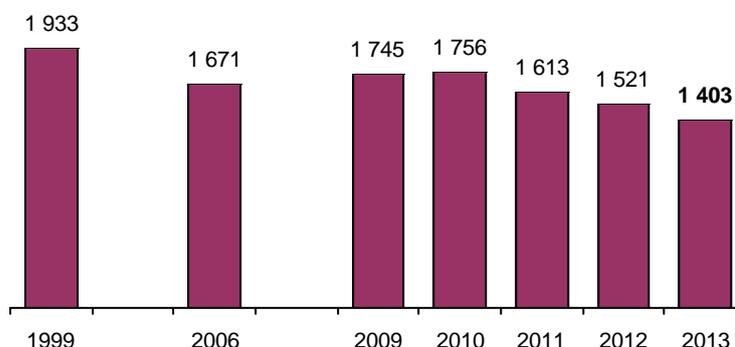
➤ **Leur nombre n'a cessé de se réduire** au cours des cinq dernières années (- 20 % depuis 2010, - 8 % en 2013).

➤ Les **effectifs ont surtout baissé dans les AI** (qui comptent de loin les plus gros effectifs) **et les ETTI**. Ces deux types de structures sont ceux où la durée des contrats ou les horaires sont les moins longs.

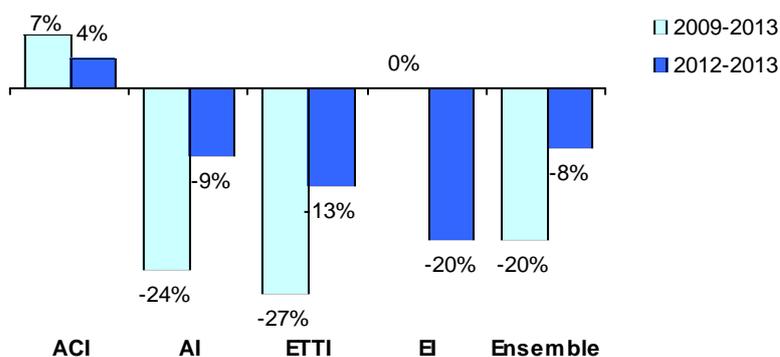
➤ Ils sont plutôt à la **hausse dans les ACI et stables dans les EI** ; le temps de travail par salarié est structurellement plus important dans ces deux types de dispositifs que dans les autres.

➤ Le temps de travail en équivalent temps plein s'est légèrement redressé, après avoir baissé entre 2010 et 2012. En 2013, l'insertion par l'économie a représenté plus de **261 emplois en équivalent temps plein (ETP)**.

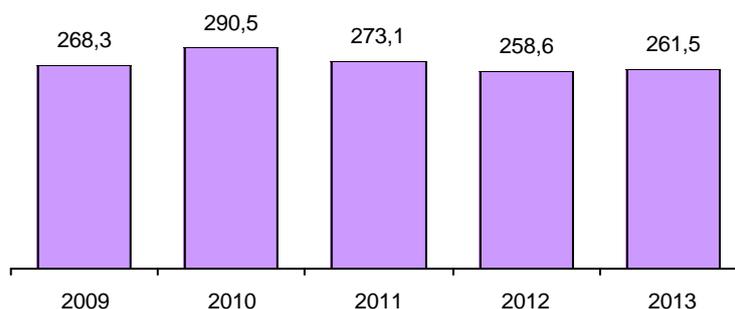
Evolution du nombre de salariés en insertion



Evolution du nombre de salariés en insertion par type de structure

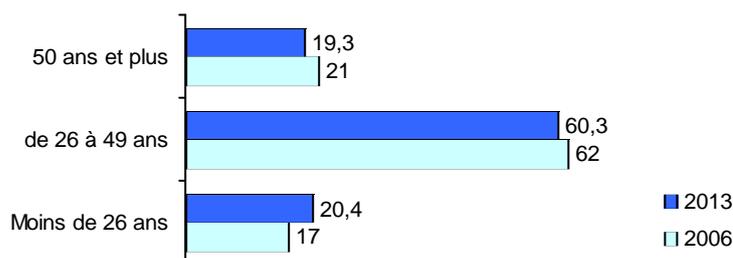


Evolution du nombre de salariés en insertion en équivalent temps plein (ETP)

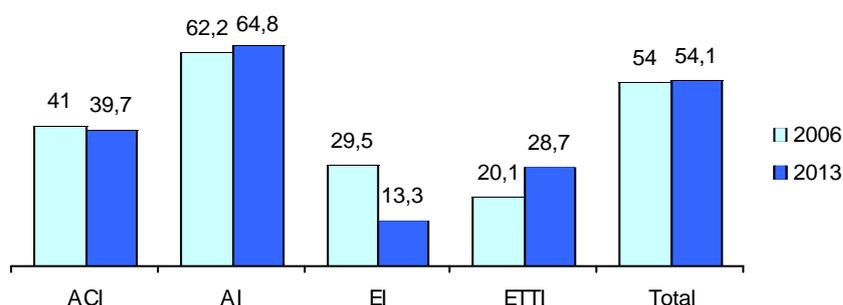


Profil des personnes en insertion

Répartition des salariés en insertion par sexe et âge (en %)



Part des femmes parmi les salariés en insertion en 2013 selon le dispositif et comparaison avec 2006



➤ Les **femmes** sont globalement majoritaires (**54 %**) parmi les salariés en insertion mais leur proportion est très variable selon les dispositifs et les structures, en raison de la nature des activités proposées :

- Elles représentent près de **65 % des personnes mises à disposition des AI** (contre 62 % en 2006) qui oeuvrent en priorité dans les services à la personne, le nettoyage, etc.

- Déjà faible en 2006, leur poids s'est encore réduit dans les **EI** : **13 %** seulement.

- A l'inverse, elles sont **un peu plus présentes** qu'auparavant dans les **ETTI** (presque 3 sur 10).

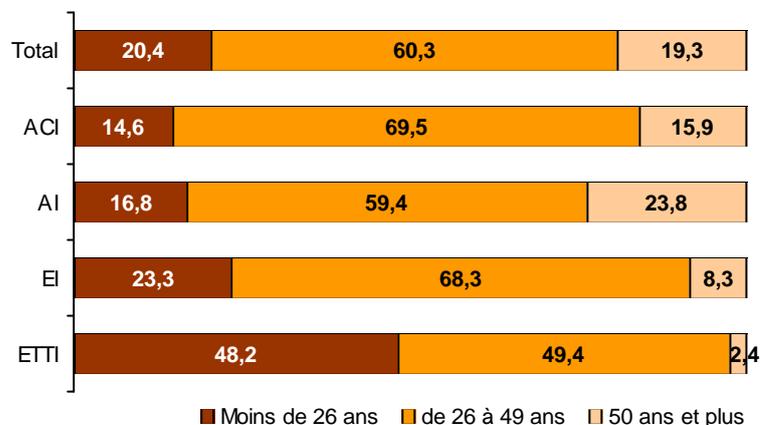
➤ **20 % des salariés en insertion** ont **moins de 26 ans**. Cette proportion est supérieure de 3 points à celle observée en 2006, les Missions locales orientant davantage de jeunes.

➤ Comme pour l'ensemble des salariés, **l'intérim concerne particulièrement les jeunes** : près d'un salarié sur 2 des ETTI a moins de 26 ans. Les **personnes de 50 ans ou plus** sont proportionnellement **plus nombreuses dans les AI** et, dans une moindre mesure, les **ACI**.

➤ Le **niveau d'études** des salariés en insertion est **faible** : **48 %** se sont arrêtés en **fin de scolarisation obligatoire** ou ne disposent d'**aucun diplôme**. Cette proportion est toutefois moins élevée qu'en 2006 (54 %). Plus de 40% ont un diplôme de niveau CAP.

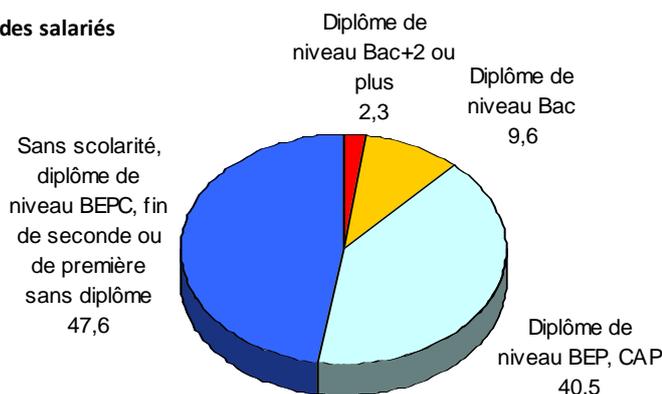
➤ Plus d'un salarié sur 10 déclare avoir atteint au moins le niveau Bac.

Répartition des salariés en insertion par âge selon le dispositif (en %)



Répartition des salariés en insertion en 2013 selon le niveau d'étude (en %)

Ensemble des salariés

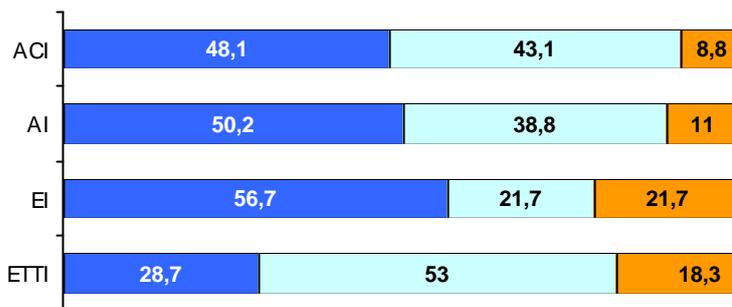


Niveau de formation : I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

- Pour des questions de représentativité, les niveaux I à IV ont été regroupés.
- Les diplômés de **niveau CAP, BEP sont majoritaires dans les ETTI**, ce qui est logique dans la mesure où l'intérim est surtout positionné en Loir-et-Cher dans l'industrie et la construction, sur des postes de production ou d'ouvrier qualifié du bâtiment pour lesquels les CAP sont adaptés.
- Les **EI** présentent simultanément la plus forte proportion de personnes peu ou pas formées et de celles ayant au moins le niveau bac.
- La part des personnes les moins formées n'évolue guère depuis 2010.

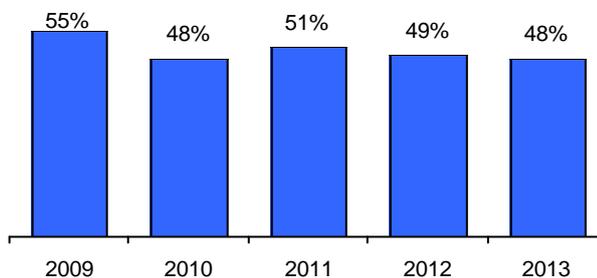
- **Près d'un tiers des postes sont occupés par des bénéficiaires du RSA.** Cette proportion a augmenté régulièrement depuis la mise en place du RSA en 2009. Toutefois ce mouvement ne concerne que les AI, où le poids des bénéficiaires est passé de 9 % à 24 % en 5 ans.
- Dans les ACI, les bénéficiaires du RSA restent largement majoritaires (2/3).
- Globalement, 1 poste sur 10 est tenu par une personne qui percevait l'ASS avant son embauche.
- Le **nombre de personnes reconnues travailleurs handicapés** accueillies dans les structures a **brutalement chuté en 2013** : 94 salariés sont concernés, soit une cinquantaine de moins. Ils **occupent 7 % des postes**.
- En revanche, celui des bénéficiaires de l'AAH est assez stable.
- **27 jeunes** bénéficient d'un **Civis** en 2013, soit 9 % des moins de 26 ans en insertion. Leur nombre s'est stabilisé par rapport à 2012, mais il est moitié moindre qu'en 2010 et 2011.

Répartition des salariés en insertion en 2013 selon le niveau d'étude par type de structure



- Niveaux Vbis ou 6 (fin de scolarisation obligatoire, sans diplôme, sans scolarité)
- Niveau V (diplôme de niveau BEP, CAP)
- Niveau I à IV (niveau bac ou plus)

Evolution de la part des personnes en insertion ayant un très faible niveau de formation (Vbis ou VI)

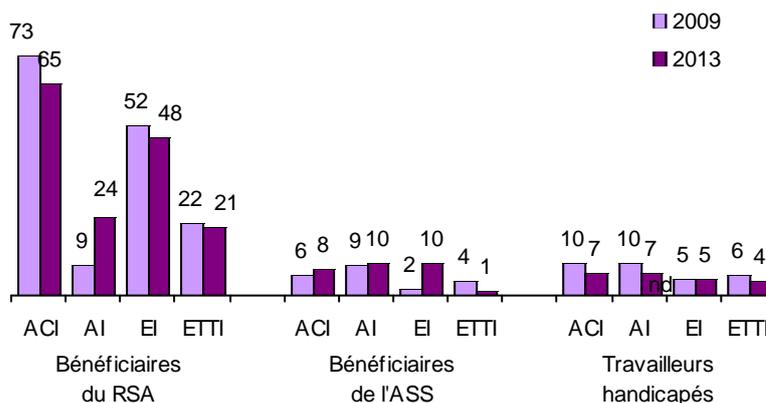


Salariés en insertion bénéficiaires de minima sociaux ou reconnus travailleurs handicapés

	Nombre 2013	Part en % 2013	2010 (Rsa) 2009 (autres)
Bénéficiaires du RSA	447	32	21
Bénéficiaires de l'ASS	122	9	8
Bénéficiaires de l'AAH	44	3	2
Personnes reconnues travailleurs handicapés	94	7	9

Salariés en insertion bénéficiaires de minima sociaux ou reconnus travailleurs handicapés selon les dispositifs

Part des personnes embauchées ou ayant travaillé (en %)



AI : Associations intermédiaires - ACI : Ateliers, Chantiers d'insertion et Régies de quartiers - EI : Entreprises d'insertion - ETTI : Entreprises de travail temporaire d'insertion

NB : Il est nécessaire d'être inscrit à Pôle emploi pour bénéficier de l'agrément, obligatoire pour l'embauche en structure d'insertion. Les données sont impactées par cette obligation (la part des salariés inscrits depuis moins d'un an est de fait gonflée).

➤ **12 % des personnes** mises à disposition en 2013 par les SIAE n'étaient pas inscrites à Pôle emploi à leur prise de fonction. Cette proportion est un peu plus élevée dans les AI.

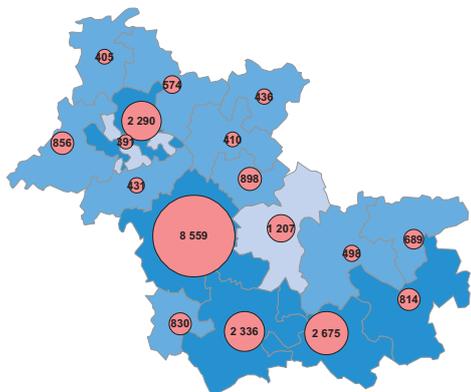
➤ Globalement, **64 % des salariés en insertion** étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (77 % dans les ACI).

➤ La plus grande partie des salariés réside dans les communes d'implantation des structures ou à proximité immédiate. Ils sont concentrés dans les trois chefs-lieux et la vallée du Cher qui enregistrent les plus forts taux de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RSA.

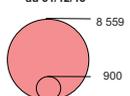
➤ La relative bonne couverture territoriale est principalement due à l'implantation des AI, notamment par la présence de permanences déconcentrées qui permet d'atteindre des zones plus éloignées, ce qui est important compte tenu des difficultés de mobilité des publics ciblés par l'IAE.

➤ En revanche, on peut regretter que la quasi-totalité des autres structures soit implantée uniquement sur le Blaisois.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C par communauté de communes au 31/12/2013



Nb de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C par communauté de communes au 31/12/13



Indicateur de chômage* (en %)
 Supérieur à 15
 De 13 à 15
 Inférieur à 13

D'après sources : Pôle emploi, Insee (RP 2011)

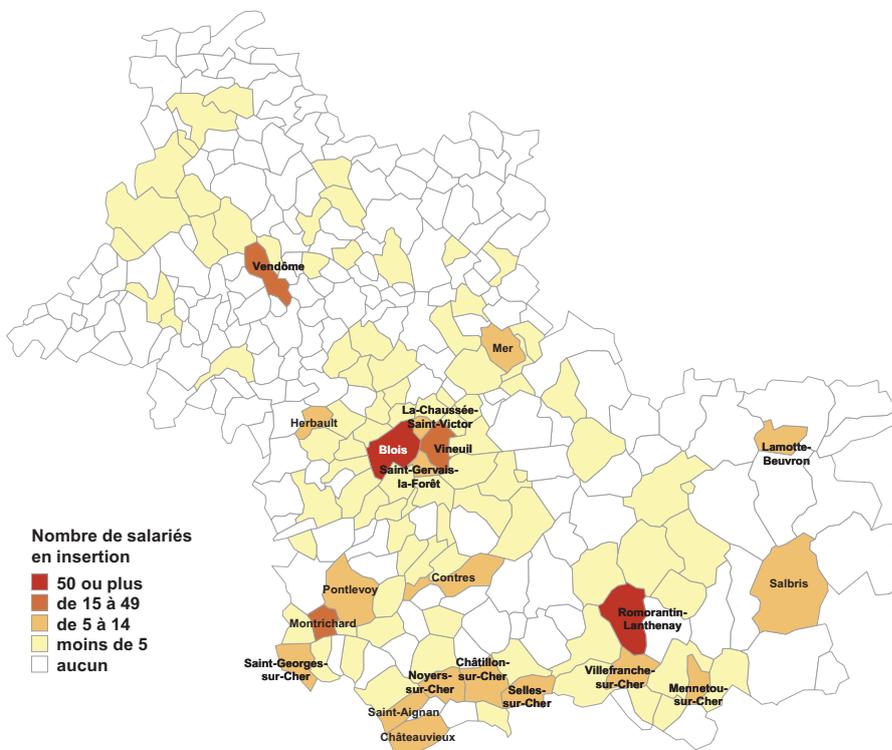
Situation des salariés en insertion au regard de l'emploi au moment de l'embauche (en %)



Personnes inscrites à Pôle emploi...

- ... depuis moins d'1 an
- ... de 1 à 3 ans
- ... depuis plus de 3 ans
- Non inscrites à Pôle emploi

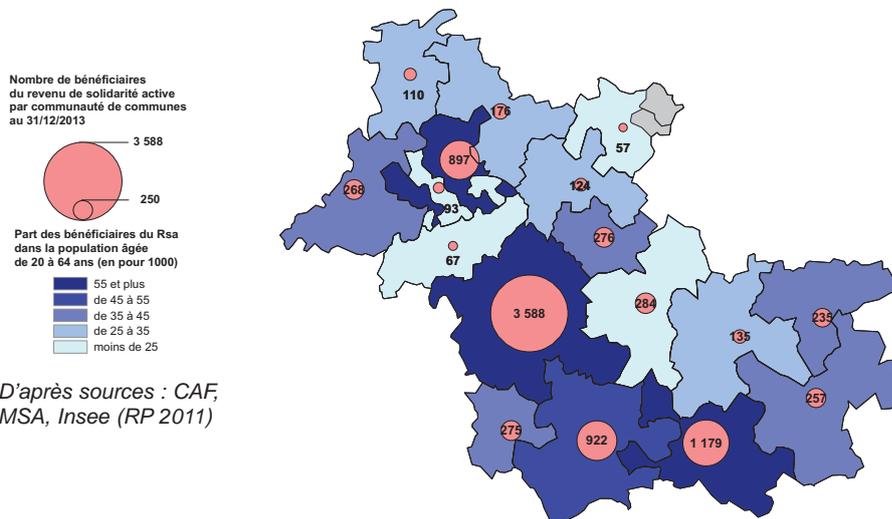
Répartition des salariés en insertion par commune en 2013



Nombre de salariés en insertion

- 50 ou plus
- de 15 à 49
- de 5 à 14
- moins de 5
- aucun

Nombre de bénéficiaires du RSA par communauté de communes au 31/12/2013



Nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active par communauté de communes au 31/12/2013



Part des bénéficiaires du Rsa dans la population âgée de 20 à 64 ans (en pour 1000)

- 55 et plus
- de 45 à 55
- de 35 à 45
- de 25 à 35
- moins de 25

D'après sources : CAF, MSA, Insee (RP 2011)

➤ **Un quart des personnes** en insertion résident dans une des trois **ZUS** du département. Cette proportion s'est réduite au cours des trois dernières années.

➤ Ce repli touche tous les types de structure à l'exception des Entreprises d'Insertion ; la part y atteint 47 % en 2013 (toutefois, les effectifs sont faibles).

➤ La nature des trajectoires professionnelles montre toute l'importance que revêt la diversité de l'offre d'insertion.

➤ Les personnes inscrites dans la **précarité professionnelle** sont très majoritaires dans les **ACI** et les **ETTI**, mais **davantage** encore dans les **Entreprises d'Insertion**.

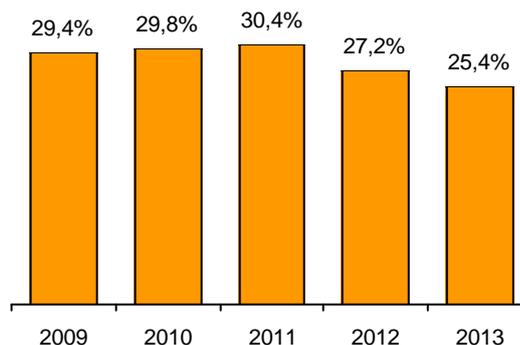
➤ Les **AI** ont un **recrutement plus varié**. La moitié des personnes accueillies ont eu une trajectoire instable ; elles sont a priori plus proche de l'emploi. C'est également dans les **AI** que l'on trouve la plus forte proportion de personnes ayant eu auparavant un travail stable.

A noter : les informations ne sont pas disponibles pour l'une des AI.

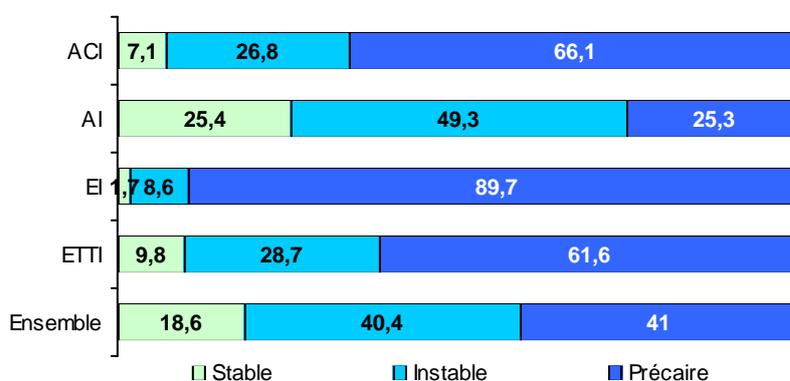
➤ Pour les responsables, **deux handicaps majeurs** freinent le retour à l'emploi des salariés en insertion : **l'absence de qualification et le manque de mobilité**.

➤ Parmi les "autres motifs", on relève les difficultés familiales (notamment la gestion de la garde des enfants), les problèmes financiers, de santé, de logement, l'âge, la perte du lien social, le manque de confiance en soi.

Evolution de la part des personnes en insertion habitant en ZUS



Répartition des salariés en insertion en 2013 selon la nature de leur trajectoire professionnelle antérieure (%)



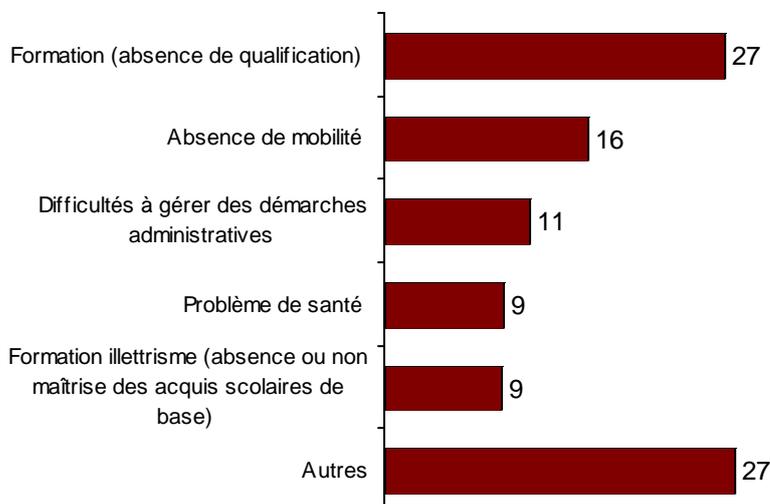
Trajectoire socioprofessionnelle stable : personnes qui ont été dans les cinq dernières années en CDI ou en CDD longs renouvelés et dont l'entrée au chômage se fait principalement par un licenciement.

Trajectoire socioprofessionnelle instable : personnes qui ont été dans les cinq dernières années en succession de contrats temporaires (CDD et intérim) avec des temps de chômage inférieurs aux temps de travail.

Trajectoire socioprofessionnelle précaire : personnes qui ont été dans les cinq dernières années en succession de contrats d'insertion et /ou en contrats temporaires (CDD ou intérim) avec des temps de chômage supérieurs aux temps de travail.

L'absence de qualification et le manque de mobilité sont les principaux freins à l'emploi

Répartition des principaux freins au retour à l'emploi classique (en %)



En % des réponses - plusieurs réponses possibles pour chaque salarié

Les parcours

Des difficultés de recrutement même dans l'insertion par l'économique

➤ **16 structures** sur 18 appliquent des **critères de recrutement**. Les personnes doivent évidemment rencontrer des difficultés sociales et/ou professionnelles. D'autres contraintes sont citées : aptitudes physiques, motivation, maîtrise des savoirs de base pour certains postes, lieu de résidence...

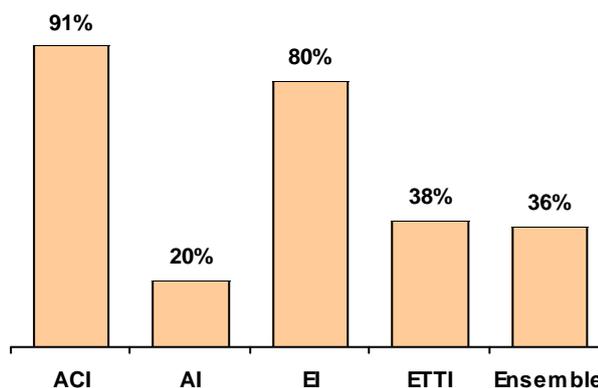
➤ **Une structure sur 2** fait état de **difficultés de recrutement**. Les personnes qui sont orientées ne possèdent en effet pas nécessairement les prérequis correspondant aux postes proposés. Sont plus spécialement pointés : une mauvaise compréhension de la langue française, le manque de mobilité, les addictions, le manque de motivation. Des démarches spécifiques avec des prescripteurs ont été engagées pour y remédier.

Modalités d'accueil mises en place par les structures en 2013

Modalités	Oui systématiquement	Oui au cas par cas	Non
Livret d'accueil	15	1	2
Entretien d'identification de la situation et des besoins sociaux	18		
Bilan de compétences	12	6	
Formalisation écrite du projet professionnel	4	12	2

L'accompagnement social et professionnel

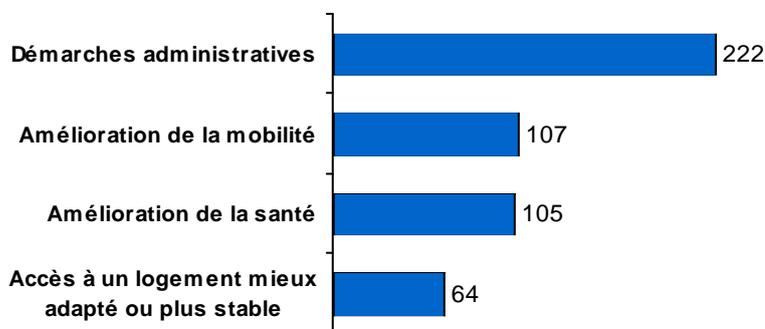
Part des salariés ayant bénéficié d'une action d'accompagnement social selon le type de structure



➤ Des actions spécifiques liées à l'accompagnement social ont été mises en place.

➤ Les résultats ci-contre sont donnés à titre indicatif, sur un échantillon de 500 personnes.

Nombre de bénéficiaires d'actions d'accompagnement social selon la thématique (en nombre de citations)



Plusieurs réponses possibles pour chaque salarié

➤ **2 salariés sur 3** ont bénéficié d'une action **d'accompagnement professionnel**. Dans 14 % des cas, cet accompagnement a été réalisé en externe.

➤ Cette **proportion** est **plus faible dans les AI** (1 sur 2), alors que la totalité des salariés a été concernée dans les autres types de structure.

➤ Deux thématiques reviennent **fréquemment** : **l'évaluation des compétences professionnelles** à l'entrée et à la sortie de la SIAE et **l'aide à la rédaction de CV**.

➤ La formation aux **techniques de recherche d'emploi** est également **assez répandue**.

➤ Les **évaluations en milieu de travail** sont assez **rarement proposées**. A quelques exceptions près, seules les ACI y ont eu recours. Au total, 47 salariés en ont bénéficié.

➤ On ne relève qu'un seul cas de **Validation des Acquis de l'Expérience**.

➤ **589 salariés ont reçu une formation** au cours de l'année, soit un peu plus de 4 sur 10.

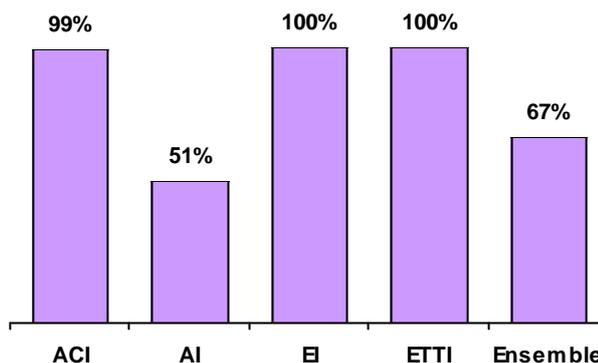
➤ Pour **62 %** d'entre eux, cette formation était **en lien direct** avec un **projet professionnel**.

➤ Près d'1 salarié sur 10 a eu accès à une **formation qualifiante**.

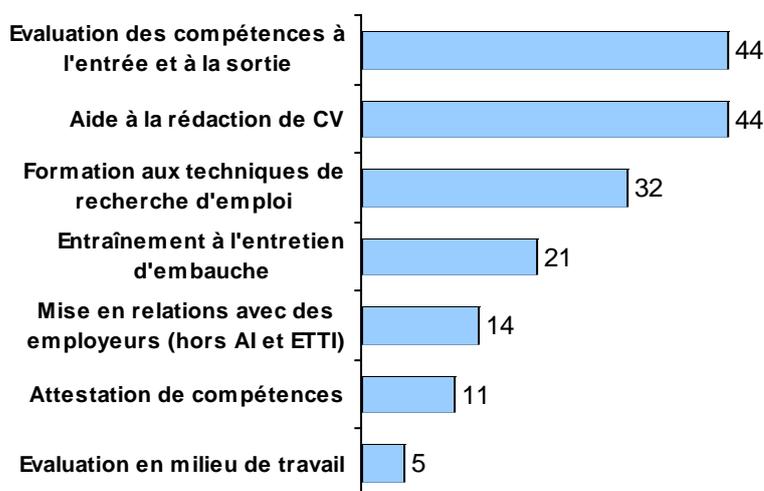
➤ Au total, **18 240 heures** de formation ont été dispensées.

➤ **58 %** des heures ont été réalisées **en interne** par les structures elles-mêmes (sous la forme de formations d'adaptation au poste).

Part des salariés ayant bénéficié d'une action d'accompagnement professionnel selon le type de structure

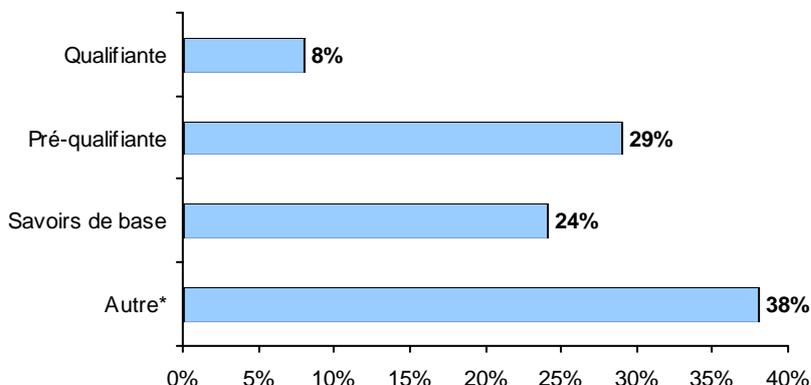


Répartition des actions d'accompagnement social selon la thématique (en % du nombre de citations)



4 salariés sur 10 ont reçu une formation en 2013

Répartition des principales formations réalisées



* Autre : formation ne concernant pas directement le champ professionnel

Près d'un salarié sur 2 sort vers l'emploi

➤ Tous motifs confondus, **29 % des personnes en insertion sont sorties** des dispositifs en 2013. Là encore, des divergences importantes apparaissent entre types de structure : 47 % pour les ACI et les ETTI, 42 % dans les EI, 21 % dans les AI. Ces écarts s'expliquent en particulier par les profils des publics accueillis.

➤ **28 % des salariés** (soit 115 personnes) **sont sortis** en 2013 pour un **emploi durable**. Cette proportion atteint près de 40 % dans les AI qui ont toutes atteint ou dépassé leur objectif en ce domaine. A l'opposé, cette issue n'a concerné que 16 % des salariés des ACI.

➤ Plus globalement, Près de **2 salariés sur 3** ont réalisé une **sortie dynamique**. Les écarts sont moins flagrants, mais l'on remarque de nouveau que les AI se distinguent.

➤ Au cours des cinq dernières années, la part des sorties vers un emploi (durable ou de transition) est relativement stable. En volume, les résultats 2013 sont assez éloignés des précédents (environ 200, contre 280 en 2012 et 370 en 2010 et 2011), dans un contexte d'effectifs en baisse sensible.

➤ Précisons que des **objectifs différenciés** de sorties dynamiques et d'insertion dans l'emploi durable sont fixés chaque année pour chaque structure. Compte tenu des effectifs parfois faibles, une analyse plus fine n'est pas concevable.

➤ Selon les données transmises, qui peuvent être incomplètes, **11 % des salariés des EI et des ACI auraient quitté la structure** après y avoir passé **moins de 3 mois** ; ces ruptures interviennent le plus souvent en raison d'une **inadéquation entre le poste proposé et le profil de la personne**. Dans les ETTI, plus d'un **quart des salariés** serait **parti** après avoir réalisé **moins de 150 heures**.

La circulaire DGEFP n° 2008-21 du 10 décembre 2008 relative aux nouvelles modalités de conventionnement des structures de l'insertion par l'activité économique définit **trois catégories** de sorties appelées **sorties " dynamiques "** :

- Les **sorties vers l'emploi durable** (CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise) ;

- Les **sorties vers "un emploi de transition"** (CDD ou missions d'intérim de moins de 6 mois - contrats aidés chez un employeur de droit commun) ;

- Les **sorties positives** (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre SIAE, ...).

Nombre de sorties des structures d'insertion en 2013

	Nombre de sorties				Nombre total de sorties
	en emploi durable	en emploi de transition	positives	dynamiques (selon circulaire de déc 2008)	
Ateliers, chantiers, régies	18	18	25	61	113
Associations intermédiaires	74	36	24	134	193
Entreprises d'insertion	7	5	4	16	25
Entreprise de travail temporaires d'insertion	16	22	6	44	77
Total	115	81	59	255	408

Taux moyen de sorties dynamiques des SIAE en 2013

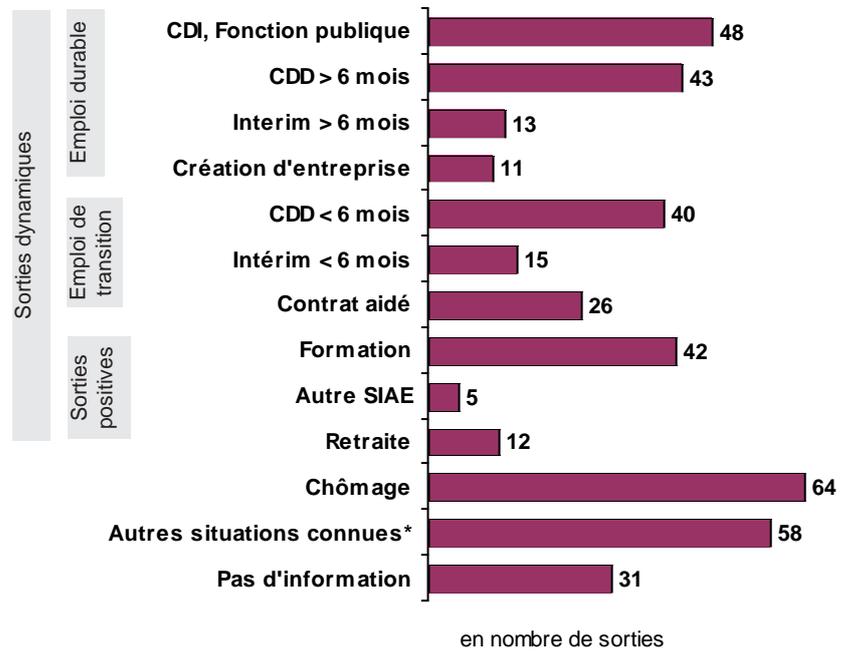
	en emploi durable	en emploi de transition	positives	dynamiques (selon circulaire de déc 2008)
Ateliers, chantiers, régies	15,9	15,9	22,1	54,0
Associations intermédiaires	38,3	18,7	12,4	69,4
Entreprises d'insertion	28,0	20,0	16,0	64,0
Entreprise de travail temporaires d'insertion	20,8	28,6	7,8	57,1
Total	28,2	19,9	14,5	62,5

16 % des sortants se réinscrivent à Pôle emploi

➤ 60 % des salariés sont donc sortis vers un emploi ou une formation en 2013. Toutefois, ils sont environ 16 % à se réinscrire à Pôle emploi.

➤ Outre l'aspect professionnel, les parcours d'insertion ont des **effets bénéfiques sur la situation sociale** des personnes.

Situation des salariés à la sortie
(selon les informations déclaratives recueillies)



* Autres situations connues : congé maladie ou maternité, déménagement, décès...

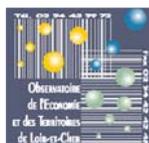
Les structures d'insertion par dispositif et leurs activités en 2014

DISPOSITIFS	ORGANISMES	ACTIVITÉS
ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION	BIO-SOLIDAIRE 112 rue de Bas Rivière - 41000 Blois tel 02 54 74 88 31 - fax 02 54 55 03 89 cocagne.blois@wanadoo.fr	2 chantiers : production légumière biologique préparation, conditionnement et distribution des légumes
	E&S SOLOGNE 80 bis Faubourg d'Orléans - BP 8 - 41201 Romorantin-Lanthenay Cedex tel 02 54 95 14 00 - fax 02 54 95 14 04 contact@e-s-sologne.fr	1 seul chantier regroupant les activités suivantes : animation vie locale (appui technique à l'organisation d'événements, services de convivialité), entretien du patrimoine (patrimoine naturel, patrimoine bâti, petit patrimoine rural), services de proximité (nettoyage de locaux)
	ASSOCIATION ESCALE ET HABITAT 37 rue Pierre et Marie Curie - 41000 Blois tel 02 54 52 36 00 - fax 02 54 42 04 89 accueil@escalehabitat-blois.fr	1 chantier : Foyer des Jeunes Travailleurs de Blois
	RESTAURANT DU CŒUR DE LOIR ET CHER 80 rue Duguesclin - 41000 Blois tel / fax 02 54 45 12 96 411p1.restosducoeur@wanadoo.fr	1 chantier : Les Jardins du Coeur Cultures essentiellement maraîchères destinées à l'approvisionnement direct des centres de distribution hivernaux Rénovation intérieure d'appartements dégradés
	INTERVAL 41 39 rue Maurice Berteaux - 41110 Saint-Aignan-sur-Cher tel / fax 02 54 75 44 69 interval41@orange.fr	1 chantier Entretien des espaces ruraux, éco-construction, second oeuvre bâtiment
	RÉGIE DE QUARTIER BLOIS 10 rue la Pérouse - 41000 Blois - tel 02 54 42 25 52 - fax 02 54 42 28 69 regie.blois@cnlrq.org	3 chantiers : ménage, nettoyage atelier " R2C2 " Vêtements entretien espaces verts (zéro pesticide)
	RÉGIE DE QUARTIER VENDÔME 18 rue Aristide Briand - 41100 Vendôme tel 02 54 77 44 65 - fax 02 54 77 83 14 regie-de-quartier2@wanadoo.fr	3 chantiers : Propreté (peinture, ménage, entretien d'espaces verts) Frip'art (rénovation de vêtements) Recyclerie (rénovation de mobilier)
	EASY INSERTION 1 rue Jehan de Saveuse - 41000 Blois tel 02 54 46 59 46 - fax 02 54 33 49 40 direction-asld@orange.fr	2 chantiers : ménage restauration
	KAIROS CHAMBORD 4 rue du Huit Mai - 41500 Suèvres tel 06 75 86 16 18 kairos-chambord@orange.fr	1 chantier : construction de bateaux en bois
ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES	AVADE 638, boulevard Roosevelt - 41100 Vendôme tel 02 54 80 25 34 - fax : 02 54 72 21 06 info@avade-vendome.fr	Petites réparations, bricolage à domicile, autres services rendus aux personnes Travaux ménagers Fabrication, montage, manutention
	ECLAIR AU SERVICE DU QUOTIDIEN 4 rue Bourseuil - BP 70813 - 41008 Blois cedex tel 02 54 42 46 30 - fax 02 54 43 19 46 contact@clair4.com	Emplois de maison Travaux de bricolage et de jardinage Emplois d'entretien et nettoyage Emplois de manutention et de magasinage
	EURÉKA SERVICES 19 rue Roland Garros - BP 71018 - 41010 Blois cedex tel 02 54 51 35 13 - fax 02 54 51 35 19 contact@eureka-online.org	Petites réparations, bricolage à domicile Autres services ou aides rendus aux personnes Travaux de manutention
	LA PETITE RUCHE DES RESTOS DU COEUR 80 rue Duguesclin - 41000 Blois tel 02 54 42 03 42 - fax 02 54 52 09 24 ad41.lapetiteruche@restosducoeur.org	Travaux de jardinage Rénovations intérieures d'appartements dégradés
	ASSOCIATION POLY'VAL 20 rue Etienne Denis - 41400 Chissay-en-Touraine tel 02 36 39 90 05 polyval@live.fr	Services à la personne (entretien, bricolage, jardinage, garde d'enfants...) Services aux entreprises (manutention, nettoyage...)

Les structures d'insertion par dispositif et leurs activités en 2014 (suite)

DISPOSITIFS	ORGANISMES	ACTIVITÉS
ENTREPRISES D'INSERTION	ARC 41 (EURL) 5 rue de la Hutterie - 41400 Vallières les Grandes tel 02 54 20 91 59 arc41@orange.fr	Second œuvre bâtiment
	BIO-SOLIDAIRE 112 rue de Bas-Rivière - 41000 Blois - tel 02 54 51 98 30 - fax 02 54 74 05 46 ei.biosolidaire@orange.fr	Prestation de services pour le Groupement de Producteurs Val Bio Centre et autres prestations de services
	ENVIRONNEMENT 41 (SARL) 75 bis, rue de Bas Rivière - 41000 Blois - tel 02 54 55 08 65 - fax 02 54 74 47 25 environnement41@wanadoo.fr	Aménagement et entretien des espaces naturels
	SNR 41 39 rue André Boulle - 41000 Blois - tel 02 54 56 06 45 - fax 02 54 90 03 57 snr@wanadoo.fr	Nettoyage. Recyclage
ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION	ID'ÉES INTERIM 2 rue de la Garenne - 41000 Blois tel 02 54 58 82 07 - fax 02 54 58 82 08 interim.blois@groupeidees.fr	Entreprise d'Intérim d'Insertion
	A2i - ACTUAL INTERIM INSERTION 6 - 8 rue de la Garenne - 41000 Blois tel 02 54 46 28 90 - fax 02 54 46 28 94 a2i.blois@groupeactual.fr	

Réalisé avec le concours financier de l'Etat - UT Direccte 41 et du Conseil Général



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher
34 Avenue Maunoury - 41000 BLOIS - Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
E-mail : infos@observatoire41.com
Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Edition électronique - Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159

